

Lettre de cadrage 2017-2018 du chapitre :

PRÉPARATION ACADÉMIQUE AUX CONCOURS DE RECRUTEMENT DES PERSONNELS D'ENCADREMENT

CONCOURS DE RECRUTEMENT DES PERSONNELS DE DIRECTION

Un **premier objectif** d'accompagnement méthodologique à la préparation aux épreuves prévoit deux épreuves écrites sur table assorties d'une correction par les tuteurs et d'un retour en séances. En cas d'admissibilité, une épreuve d'oral blanc avec débriefing sera proposée.

Un **second objectif** donné à cette préparation est de proposer par l'entremise des séances plus centrées sur les contenus, une propédeutique à l'exercice réel du métier, à commencer par la formation statutaire qui lui fait suite.

Cette préparation s'inspire en somme du principe de la « formation tout au long de la vie ».

Pour comprendre les missions des personnels de direction et leurs enjeux non seulement au sein de l'EPL et de son environnement, mais plus largement pour notre système éducatif, des "Objets d'études" ciblés en fonction des attendus du concours, sont traités dans le cadre des séances de préparation de l'épreuve écrite d'admissibilité.

La conception comme l'animation de ces séances repose sur l'idée de continuum entre :

- l'apport théorique dispensé par les formateurs académiques, les situations concrètes proposées comme objets de travail, l'accompagnement personnalisé mené par les tuteurs/correcteurs, premiers acteurs de l'individualisation du parcours des préparateurs.

- les activités/contenus proposés en présentiel et les activités/ressources disponibles sur M@GISTERE (national et académique).

CONCOURS DE RECRUTEMENT DES PERSONNELS D'INSPECTION

La **RAEP** sur laquelle repose l'épreuve d'admissibilité suppose le retour réflexif sur un parcours professionnel privilégiant une entrée par les compétences et une analyse des activités professionnelles principales qui ont été conduites. Trois séances sont consacrées à cet examen indissociablement rétrospectif et prospectif. Sera privilégiée une approche par les compétences qui caractérisent la culture professionnelle des personnels d'inspection et dont l'acquisition permet de répondre aux attendus actuels du métier.

Au fond, il s'agit déjà de commencer à répondre à deux questions complexes dont la formulation est simple : "Quel inspecteur « veut-on » aujourd'hui?" et « En quoi mon parcours professionnel me prédispose à le devenir ? »

Les **objets d'études ciblés en fonction des exigences du concours** permettent un apport de connaissances assuré par un vivier inter professionnel d'intervenants, tout en accompagnant le changement de posture du préparant.

La **préparation de l'épreuve orale d'admission** est assurée par un oral blanc avec « un débriefing à chaud » engageant le postulant sur les axes de progrès prioritaires à travailler sur le temps qui reste à exploiter avant l'épreuve.